

LE PROGRAMME

DE REEQUILIBRAGE DU LIT DE LA LOIRE EN CONCERTATION DU 30 MARS AU 29 AVRIL 2018

Voies navigables de France (VNF) et ses partenaires (l'Etat, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Pays-de-la-Loire, le Groupe d'intérêt public Loire-Estuaire, le Conservatoire des espaces naturel des Pays de la Loire) organisent une concertation sur le programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes du **30 mars au 29 avril 2018**. Cette phase de dialogue va permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

Une concertation sous l'égide d'un garant

Pour que la concertation se déroule en toute transparence, Voies navigables de France a sollicité la Commission nationale du débat public pour qu'elle désigne une garante. La concertation est ainsi menée sous l'égide d'Emmanuelle ALBERT avec l'appui d'Alain RADUREAU.

Pour contacter les garants : emmanuelle.albert@cndp.fr

Les rendez-vous de la concertation

2 réunions d'information

- **LES PONTS-DE-CÉ** : Mardi 3 avril 2018, salle Nelson Mandela, 17 chemin de la Monnaie, à partir de 18h30
- **NANTES** : Lundi 9 avril 2018, la Manufacture des tabacs, 10 bis boulevard de Stalingrad, à partir de 18h30

4 réunions publiques par secteur

- **SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE** :
 - > **PRÉSENTATION-DÉBAT** : Mardi 10 avril 2018, salle Renée LOSQ, Place du Général de Gaulle, à partir de 19h30
 - > **SÉANCE ATELIER** : Jeudi 19 avril 2018, salle Félix TESSIER, 49 rue Olympe de Gouges, à partir de 19h30.

Inscrivez-vous pour participer à cet atelier lors de la réunion du 10 avril sur le site Internet www.contrat-loire-annexes.fr
- **INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE** : **PRÉSENTATION-DÉBAT-ATELIER** : Jeudi 12 avril 2018, salle Pierre ETOURNEAU, 4 rue de la Mairie, Le Fresne sur Loire, à partir de 18h30
- **ANCENIS** : **PRÉSENTATION-DÉBAT-ATELIER** : Mardi 17 avril 2018, salle Loire de l'Espace LANDRAIN, boulevard Kirkham, à partir de 18h30

1 réunion publique de clôture

- **ANCENIS** : Mardi 24 avril 2018, salle Loire de l'Espace LANDRAIN, boulevard Kirkham, à partir de 18h30

Les moyens d'information

- Le **site Internet** www.contrat-loire-annexes.fr ;
- Une **exposition** lors des rendez-vous de la concertation et dans les mairies des communes :
 - > Sainte-Luce-sur-Loire, Esplanade Pierre Brasselet, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, samedi de 9h à 12h ;
 - > Ingrandes-Le Fresne sur Loire, 6 rue des Recroîts, du lundi au vendredi de 9h à 12h30, samedi (semaine impaire) de 9h à 12h ;
 - > Ancenis, Place du Maréchal Foch, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h45, samedi de 9h.
- Un **dossier de concertation** en consultation dans les mairies concernées par les interventions, lors des rendez-vous de la concertation et en téléchargement sur le site Internet ;
- Un **dépliant** à disposition dans les mairies et lieux de vie.

Les moyens d'expression

- Les **rendez-vous** de la concertation ;
- Le **formulaire** disponible sur le site Internet www.contrat-loire-annexes.fr ;
- Le **coupon T** détachable du dépliant.

Ce qu'il va se passer à l'issue de la concertation

C'est sur la base des avis et suggestions du public émis lors de cette concertation, du bilan établi par la garante et des études menées, qu'une **décision éclairée** sur la manière de poursuivre le programme de rééquilibrage du lit de la Loire pourra être prise par le Comité de pilotage.

Suite à cette décision, Voies navigables de France reviendra vers le public pour **poursuivre l'information. Un bilan détaillé sera établi**, précisant les éléments qui sont retenus de la concertation, les engagements pris par le maître d'ouvrage, les choix réalisés et leurs motivations. Ce bilan sera diffusé, sur le site internet du Contrat pour la Loire et ses Annexes, le 31 juillet 2018.

L'enquête publique, prévue fin 2019, sera une nouvelle occasion pour que chacun s'informe et s'exprime sur le projet.